

PAROISSE SAINT ROCH

24, rue Saint Roch - 75001 PARIS

T. 01.42.44.13.20

secretariat@paroissesaintroch.fr

www.paroissesaintroch.fr

Dimanche 9 juin 2024

10^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire - Année B

Changement d'horaires - Dimanche 23 juin

9h00 – Messe latine

10h30 – Messe de la fête de l'école Notre-Dame Saint-Roch

les autres messes dominicales sont maintenues aux horaires habituels :

12h15 – 18h30 – 20h00

Extrait de la déclaration de Mgr Laurent Ulrich : Quel regard portons-nous sur les personnes en fin de vie ?

Une majorité de Français se déclare pour l'aide à mourir, nous dit-on, mais ce sont des Français en bonne santé que l'on interroge, des Français qui ont peur de la souffrance possible à l'approche de la mort, et c'est légitime. Ceux qui ont un jour rencontré des soignants dans un service de soins palliatifs savent que les personnes qui sont accompagnées dans ces services ne demandent pas la mort. Elles demandent à être soutenues dans leur chemin, soulagées dans leur douleur, entourées si l'angoisse vient. Et ces personnes, ainsi que leurs proches, sont effectivement soutenues, soulagées, entourées. On regrette – et nous le regrettons vivement – que les soins palliatifs ne soient pas partout accessibles, que le précédent plan de déploiement sur le territoire n'ait pas été achevé. C'est pourquoi nous accueillons comme indispensable l'accélération de la mise en place sur tout le territoire des soins palliatifs prévue dans le projet de loi dont l'examen débute au Parlement.

Mais pourquoi, si l'on compte que ce nouveau plan de développement des soins palliatifs portera ses fruits, vouloir aussi le recours à l'euthanasie ou au suicide assisté ?

[.../...] Pour nous, l'interdit de tuer demeure un principe fondateur de la société et l'ouverture d'une brèche dans cet interdit comporte le risque énorme de voir se multiplier les cas d'exception qui auront été admis en très petit nombre dans le projet de loi initial. La référence légale ici instituée exonère la décision morale que cet interdit a pour vocation d'encadrer.

Croyants et non croyants, citoyens que nous sommes, nous sommes nombreux à ne pas pouvoir nous résoudre à ce changement définitif de paradigme. Nous avons déjà manifesté à de nombreuses reprises combien, davantage qu'une aide à mourir, c'est d'une aide à vivre dont notre société a besoin. S'il existe encore une liberté à conquérir, c'est, aujourd'hui, la liberté de ne pas être poussé vers la sortie, de bénéficier de tous les soins, de toutes les cures possibles jusqu'à ce qu'il ne soit plus raisonnable d'aller plus loin. S'il existe encore un droit à reconnaître, c'est le droit d'être considéré comme une personne vivante, une histoire unique, une dignité inéffaçable, jusqu'au bout. La mort n'est là que quand la vie s'est éteinte, pas avant. Les changements sémantiques ne pourront jamais cacher que l'« aide fraternelle à mourir » est toujours la mort donnée par autrui, même si cet autrui est un collègue professionnel.

Oui, en réalité la question qui nous est posée aujourd'hui est celle du regard que nous portons sur les personnes en fin de vie. Ne devrions-nous pas leur témoigner humanité et tendresse, en leur démontrant avec la simplicité et l'efficacité des gestes du soin qu'elles sont, comme les plus vulnérables, les membres les plus précieux de notre corps social ? Ce que nous croyons, le témoignage que nous voulons porter, avec tous ceux qui sont engagés depuis des années dans cet accompagnement, c'est que le progrès et l'humanité d'une société se mesurent aussi à la manière dont elle considère les plus faibles, les plus petits et les plus fragiles, à la place qu'elle leur fait, à l'attention qu'elle leur manifeste.

Il existe aujourd'hui des moyens sans cesse en progrès qui permettent précisément cela : lutter contre la douleur, accompagner fraternellement, éviter toute forme d'acharnement thérapeutique. Ces moyens qui ont déjà été introduits dans la loi précédente Claeys-Leonetti et qui ont fait leurs preuves, peuvent et doivent être davantage appliqués ; c'est la dette de notre société vis-à-vis des personnes malades que de s'y employer, avant que de céder à la tentation d'une fuite en avant qui entretiendra davantage l'angoisse et les conflits que l'apaisement auquel tous aspirent.

Mgr Laurent Ulrich
Archevêque de Paris

Vous pouvez retrouver les homélies du Curé (www.verbum.fr)
et celles de l'abbé Iborra sur le site de la paroisse :
www.paroissesaintroch.fr (sur la page d'accueil)

**Cette feuille est destinée à être emportée et lue.
Merci de ne pas la laisser sur votre chaise**

AGENDA PAROISSIAL

prière du **Chapelet** du lundi au vendredi à 17h55 – chapelle de la Vierge
le chapelet du vendredi est offert pour la paix en Europe

Horaires des messes en semaine

<u>Messes latines</u>	
Lundi et mercredi	8h00
Samedi	11h30
<u>Messes en français</u>	
Lundi	18h30
Du mardi au vendredi	12h30 et 18h30

Horaires des messes dominicales

<u>Messes latines</u>	
Dimanche	9h30 et 20h00
Vêpres	17h45
<u>Messes en français</u>	
Samedi	18h30 (anticipée)
Dimanche	11h00 – 12h15 – 18h30

TOUS LES DIMANCHES - 17H45



Lundi 10 juin

- 10h00 Obsèques d'Ann Otero
- 19h00 Conférence de l'IMB – « Le voyage de Louis XVI à Cherbourg » par Cécile Coutin, Docteur en histoire de l'art et Conservateur en chef honoraire du Patrimoine (*Salle du Curé d'Ars*)

Mardi 11 juin

- 16h00 Obsèques d'Hugues Gall

Mercredi 12 juin

- 12h30 Messe avec les étudiants de l'aumônerie de l'école du Louvre
- 19h15 Conférence du Curé - lecture du Livre des actes des apôtres, la vie de l'Eglise (*Salle du Curé d'Ars*)
- 20h00 Groupe des pères : "Quelle est la finalité de l'argent et de son patrimoine ?"

Judi 13 juin

- 15h00 Visite guidée gratuite de l'église (*rdv sous la tribune d'orgue*)

Vendredi 14 juin

- 19h30 Cercle Saint-Honoré – Rémi Brague nous présentera son livre « Sur l'islam » (*Salle du Curé d'Ars*)

Samedi 15 juin

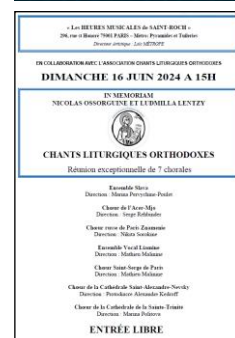
- 10h30 Baptêmes d'Hector et Otto Zelotti-Turner
- 14h00 Mariage de Camille Moura et Paul Rinaldi

Dimanche 16 juin

- 15h00 Heures musicales : *Chants liturgiques orthodoxes (entrée libre)*

Dimanche 23 juin - Attention changement horaires messes du matin

- 9h00 Messe latine
- 10h30 Messe de la fête de l'école Notre-Dame Saint-Roch
(*les autres messes dominicales sont maintenues aux horaires habituels : 12h15 – 18h30 – 20h00*)



Inscriptions au catéchisme – Année 2024-2025

Les inscriptions auront lieu le mardi 25 juin de 16h30 à 18h00 et le mercredi 26 juin de 8h30 à 10h00 au 24 rue Saint-Roch – Salle du Curé d'Ars (Merci de prévoir un chèque de 40€/enfant à l'ordre de « Paroisse Saint-Roch » pour les frais d'inscription)

Exercices spirituels de Saint Ignace de Loyola :

- Du lundi 26 au samedi 31 août, pour les hommes
- Du lundi 25 au samedi 30 novembre pour les femmes.
- Retraites prêchées par l'abbé Laurent et les Frères et Sœurs et CPR, près de Ste Anne d'Auray.

Mardi 11 juin à 20h30 – Conférence « la fin de vie en question »

Organisée par les AFC Notre-Dame de Lorette (*Ass Familiales Catholiques*) avec Thibault Bazin, vice-président de la commission spéciale Bioéthique et député à l'Assemblée Nationale.

Lieu : Crypte de l'église de la Sainte Trinité (accès par la rue de la Trinité – Paris 9)

